HIVER 2021

solidaire !
La ville vigilante

page 4

changer !
La biodiversité mise en lumière.

page 15

mondeville

143

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MONDEVILLE

Un souhait, **nous retrouver !**

VILLE DE mondeville

www.mondeville.fr

NUMÉRO **143** HIVER 2021

infos pratiques

NUMÉROS UTILES

MAIRIE
5 rue Chapron
tél. 02 31 35 52 00
contact@mondeville.fr

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi
8h30 - 12h30/13h30 - 17h
Mardi 12h - 18h30
2e et 4e samedi État civil : 9h - 12h
sauf juillet/août

Service d'astreinte
tél. 06 88 20 81 24
En dehors des heures d'ouverture
uniquement pour les urgences

URBANISME
Rue James Joule, tél. 02 31 35 52 30/24

POLICE MUNICIPALE
17 E rue Chapron, tél. 02 31 35 52 25
Mardi 13h30-14h30 et Jeudi 9h30- 11h30

NUMEROS D'URGENCE

Adamu (Samu)	**15**
Pompiers	**18 ou 112**
Police secours	**17**
Samu Social	**115**
Violences intrafamiliales	**114**
Sos Médecins + Centre de consultation	**36 24**

RENCONTRONS NOS ÉLUS

Prenez rendez-vous — tél. 02 31 35 52 20

Hélène BURGAT
Maire, Vice-présidente Transition écologique Caen la mer, Conseillère régionale de Normandie
cabinetdumaire@mondeville.fr

Josiane MALLET
1re Maire adjointe déléguée aux finances, moyens généraux, commande publique
josiane.mallet@mondeville.fr

Bertrand HAVARD
2e Maire adjoint délégué à l'emploi, aux solidarités, économie sociale et solidaire
bertrand.havard@mondeville.fr

Axelle MORINEAU
3e Maire adjointe déléguée à l'enfance et l'éducation
axelle.morineau@mondeville.fr

Mickaël MARIE
4e Maire adjoint délégué à l'urbanisme et transition écologique, Conseiller communautaire
mickael.marie@mondeville.fr

Maryline LELEGARD-ESCOLIVET
5e Maire Adjointe déléguée à la citoyenneté et à la démocratie participative
maryline.lelegard@mondeville.fr

Serge RICCI
6e Maire Adjoint délégué aux affaires foncières, Urbanisme opérationnel et travaux, Conseiller communautaire
serge.ricci@mondeville.fr

Emmanuelle LEPETIT
7e Maire Adjointe déléguée au sport et l'événementiel
emmanuelle.lepetit@mondeville.fr

Dominique MASSA
8e Maire Adjoint délégué à la sécurité et à l'accessibilité des bâtiments, commerce, séniors, anciens combattants
dominique.massa@mondeville.fr

Maryse GÉNARD
Conseillère municipale déléguée à la jeunesse et coopération internationale, Conseillère communautaire
maryse.genard@mondeville.fr

Didier FLAUST
Conseiller municipal délégué au logement
didier.flaust@mondeville.fr

Guillaume LEDEBT
Conseiller municipal délégué au vélo et aux mobilités douces
guillaume.ledebt@mondeville.fr

Kévin LEBRET
Conseiller municipal délégué à la culture et à la lecture publique
kevin.lebret@mondeville.fr

VILLE DE mondeville

API cité — Ville Active & Sportive — FRIENDLY NORMANDY

état civil

AOÛT > DÉCEMBRE 2020

NAISSANCES

JUILLET 2020
02 Adèle BUNEL

SEPTEMBRE 2020
03 Mané PAPYAN
03 Thiago TANGUY
05 Kellya DA COSTA
11 Lucas RADIGUET
22 Achille LESEPT
24 Antonin GUERNIER

OCTOBRE 2020
15 Nahyl LEPETIT
26 Nélya ERRADI

NOVEMBRE 2020
03 Ernestine KINTANEL
05 Ellie LAURENT DEFFONTAINES

DÉCEMBRE 2020
09 Adèle DESHAYES
18 Garance JOLY

MARIAGES

OCTOBRE 2020
10 Angèle LORENCE et Alioune TALL

DÉCEMBRE 2020
24 Kevin DELAUNAY et Laurie MASSA
24 Yohann GUILBERT et Nadege LEFEVRE

DÉCÈS

AOÛT 2020
25 Michel LOMTATIDZE

SEPTEMBRE 2020
04 Michelle BUSSON née GOULVESTRE
06 Monique MOINE
07 Maria LEROYER née ALVARADO JIMENEZ
08 Eliane PONNOT née FIEFFÉ
23 Suzanne MORIN née BOUILLIE
25 Béatrice FIQUET
25 Thérèse THOMAS née ZONSSELOUE
27 Madeleine BAILLY
28 Serge LAMY

OCTOBRE 2020
15 André ROBERGE
15 Gaston LEROI
16 Andrée PIERRET née NEUILLY
19 Jacques FERRAND
23 Francis PONTÉ
24 Denyse BARON née BARBIS
27 Jozef MORAWIEC
27 Marie-Jeanne RENAUD née MARIE
31 Yvette DAUBIN née CRAMPON
31 Marie-Claude PEIGNEY née LEFOYER

NOVEMBRE 2020
01 Yvette DESRAMÉ née BINET
04 Robert NÉEL
09 Michel FRANÇOIS
13 Yvette MAHÉ née VAUFLEURY
16 Jean-Claude CHAPRON
16 Maël de la HOUGUE BÉHAGUE
20 Thierry LETHEUX
25 Josette HUET née SOUTY
25 Jim QUEUDRUE
26 Guy LEBAS
27 Micheline SOREL née CORNIÈRE
29 Marcel LEVASSEUR
29 Monique TCHERNOSCHECKY née GAUGAIN

DÉCEMBRE 2020
01 Thérèse TRAVAILLE née GUILLEMETTE
04 Patrick DEBLÉ
05 Alain MOINE
13 Marcelline FRANÇOISE née ANNE
14 Annick BERHAUT
17 Jeannine LE COZANNET née LUBET
17 Paulette DEVIC née MOURIÈRE
19 Czeslawa KURANDY née DUSZYNSKI
24 Geneviève COOK

édito

DANS CE NUMÉRO

solidaires — 4
La ville vigilante.

soutenir — 6
service compris — 7
créer — 8
investir — 10
Un chantier se termine, un autre commence !

budget 2021 — 12
Caen la mer — 14
changer ! — 15
La biodiversité mise en lumière.

sortir ? — 20
politique — 22

Directrice de la publication Hélène Burgat / **Rédacteur en chef** Nicolas Gosselin / **Interviews, rédaction, photographies** Nicolas Gosselin, Fabien Leroy, Franck Dubois, Antoine Astruc / **Couverture** Droits réservés / **Photos additionnelles** Freepix, Istockphoto / **Conception et réalisation** Benjamin Déal - www.benjamindeal.fr / **Tirage** 6000 exemplaires - Diffusion gratuite / **Impression** Lebrun / Dépôt Légal 1er trimestre 2021

© Toutes les photos parues dans ce bulletin sont la propriété exclusive de la ville de Mondeville. Toute reproduction partielle ou totale ne peut être faite sans l'autorisation de la Mairie de Mondeville.

Chères Mondevillaises, chers Mondevillais,

Hélène BURGAT Maire de Mondeville

Que retiendrons-nous de cette année 2020 qui a bousculé nos existences et celles des habitants du monde entier ? Elle marquera, à coup sûr, notre mémoire collective d'un repère indélébile.

Depuis 10 mois, nous vivons au rythme des annonces sanitaires qui nous privent de nos proches, de vie culturelle, associative et sportive. Pour les entreprises, les commerces, bars et restaurants, c'est une terrible épreuve. Je veux leur témoigner notre solidarité et notre entière mobilisation (page 6).

> « 2021 nous réunira ! »

Le secteur culturel et événementiel est durement touché. L'ouverture de SUPERMONDE dans le manoir de Valleuil rénové sera, je l'espère, pour les acteurs du territoire un lieu utile pour se relancer et s'entraider (page 10).

Le monde associatif est également à l'arrêt. Pour ses bénévoles et équipes dirigeantes, il n'est rien de plus pénible que ce lourd silence qui a remplacé l'effervescence joyeuse des ateliers et des salles de sports.

Cette crise a aussi révélé notre capacité de mobilisation. Je garde en mémoire le formidable élan de solidarité mondevillaise au printemps. Je pense aussi aux agents de la ville et du CCAS qui n'ont jamais cessé d'être aux côtés des plus fragiles, de vous accueillir et de vous répondre, aux élus qui se sont également engagés sur le terrain. Merci à toutes et tous.

Durant cette année, la ville a été à vos côtés et elle continuera en 2021. Nous avons pour cela renforcé les moyens consacrés à la solidarité (page 4). La ville continuera à changer, à se renouveler pour être plus fonctionnelle, plus adaptée à vos besoins et usages.

C'est dans ce sens que nous investissons pour l'avenir, avec par exemple le nouveau restaurant scolaire du centre (page 11) et que nous encourageons le renouvellement du parc de logements, en particulier les logements sociaux, mieux isolés et moins énergivores. Pour de nombreux habitants, l'énergie pèse lourdement sur le pouvoir d'achat.

Investir se conjuguera au temps de la transition écologique. Notre dossier Changer ! (page 15) vous présente les enjeux de l'extinction des lumières la nuit et le lancement de notre Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) auquel vous serez associés. Car nous avons besoin de vous pour avancer. Au printemps, nous espérons pouvoir lancer le processus de désignation des conseils de quartier, repoussé en raison de la crise sanitaire.

Certes, celle-ci n'est pas finie. Elle nous a empêchés de nous réunir en janvier. Même si nous avons distribué un colis gourmand à 1 250 seniors en choisissant le 100% local (page 5), nous savons tous que la saveur d'un repas est aussi dans le partage. Alors, restons prudents, solidaires et patients. Grâce au vaccin, 2021 nous réunira !

Je vous souhaite une très belle année, qu'elle vous apporte bonheur et santé.

Les bénévoles de la Coop 5 pour 100 assemblent les colis.

La ville vigila

LE CHIFFRE

Aide de fin d'année élargie aux + de 68 ans

222 dossiers

24 930 € d'aides

+20%

Les élus ont distribué les colis le 16 janvier.

Des colis gourmands 100% locaux offerts aux séniors

Faute d'avoir pu organiser son traditionnel repas de Noël, la Ville a offert 904 colis de Noël à 1 251 séniors. Un colis 100% local, dont les produits proviennent du Calvados et la Manche, pour soutenir les producteurs locaux et faire le choix de la qualité. Il a été confectionné par les bénévoles de la COOP 5 POUR 100, une association de l'économie sociale et solidaire qui, en mars dernier, avait confectionné bénévolement des centaines de masques en tissu.

solidaires !

Avec la crise sanitaire et son impact économique, la ville se prépare à une onde de choc sociale et s'arme progressivement en renforçant le budget du CCAS et les dispositifs de soutien, réponses d'urgence qui ne doivent pas faire oublier les solutions durables avec la construction de logements sociaux. Bertrand HAVARD, Maire-Adjoint en charge de l'emploi, des solidarités et à de l'économie sociale et solidaire, en détaille le plan d'action. Interview.

nte

En mars, cela fera un an que notre pays vit au rythme de la crise sanitaire avec des répercussions économiques et sociales très redoutées. Comment cela se manifeste-t-il à l'échelle de la ville ?

Dès l'installation de la nouvelle équipe municipale en juin dernier, Madame la Maire a insisté sur notre vigilance concernant l'impact social pour les habitants. La situation n'a malheureusement pas évolué positivement. Jusqu'à présent, comme dans l'ensemble du pays, il semble que les mesures de de l'Etat et des collectivités (lire page 7) ont amorti un peu le choc mais nous voyons désormais arriver des demandes « inhabituelles ». Je pense notamment à des demandes d'aides urgentes de la part d'intérimaires ou d'autoentrepreneurs. Nous nous attendons à une forte poussée de ces situations en 2021.

Comment la ville se prépare-t-elle à cela ?

Depuis des décennies, la ville de Mondeville est connue pour l'ampleur de son action sociale. La réponse à la situation actuelle le démontre encore. Le plus gros effort se traduit surtout par une hausse importante du budget que la Ville octroie au CCAS pour agir. **Il passe cette année à 450000 € contre 375000 € en 2020**. Nous le renforcerons en cours d'année si nécessaire. Nous avons consolidé des dispositifs existants et efficaces : les chéquiers avantages pour aider directement les familles dans leurs pratiques culturelles et sportives, la prime de fin d'année que nous avons ouverte aux personnes de plus de 68 ans. C'est 20% de personnes aidées en plus et une aide pouvant atteindre 270 € ! Nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur des agents extrêmement mobilisés du CCAS et de la direction de la solidarité emmenée par Nathalie NEVEU. Depuis 10 mois, ils sont en première ligne pour aider au quotidien les personnes en difficulté. Je salue leur implication totale. Nous avons une attention toute particulière, avec mon collègue Dominique MASSA, à la situation de nos ainés pour les soutenir en cette période et éviter leur isolement. Nous avons mis en place une cellule de veille et organisé avec les élus des permanences au foyer Clair Soleil. Nous sommes également allés à la rencontre des entreprises mondevillaises pour les informer des aides auxquelles elles avaient droit et prendre en compte leurs difficultés.

Comment aider au-delà de l'urgence ?

La réponse est multiple. Il faut aider les habitants à trouver des logements abordables et bien isolés pour que leurs revenus ne soient pas engloutis dans les charges. Voilà pourquoi il est fondamental de renouveler l'habitat, de construire des logements sociaux, de rénover ceux qui existent. La demande reste forte comme nous pouvons en témoigner avec mon collègue Didier FLAUST, délégué au logement. Il faut agir en accompagnant les demandeurs d'emploi dans leurs démarches, en créant des passerelles avec les employeurs, mais aussi en les aidant à financer leur mobilité. C'est la fonction de notre bourse au permis. Enfin, la solidarité c'est aussi promouvoir d'autres façons de produire, de consommer et d'échanger. C'est pour cela que nous soutenons les associations de l'Economie Sociale et Solidaires. Le colis des seniors de la coop 5 pour 100 ans l'incarne parfaitement ! *(lire ci-dessous)*

bertrand.havard@mondeville.fr

Le colis gourmand était composé de rillettes de truite aux noix de saint-jacques de la *Maison Saint-Lô* à Saint-Sauveur Lendelin (50), d'une terrine de poulet bio aux figues du *Père Roupsard* à Monthuchon (50), d'un chutney de pommes du caennais Pascal BODET (14), d'un bonhomme en pain d'épices et d'un cornet de petits chocolats et ses truffes confectionnés par Sébastien LEFRANT - *Une envie de saison* - à Breteville-sur-Odon (14) et enfin un cornet de pâtes de fruits conçues par Catherine BLANQUET - *Tutti Planti* – à Reviers (14). Pour les couples, on trouvait également les délicieuses rillettes de saumon à l'andouille de Vire du *Père Roupsard*.
La ville a joué la carte du 100% local jusque dans le graphisme du menu créé par la mondevillaise Bérénice DORLÉANS et imprimé par l'imprimerie caennaise CAEN REPRO.

LES VISAGES DE LA QUALITÉ

EN CHIFFRES

904 colis gourmands
pour 1 ou 2 personnes
soit 1250 personnes

Pour nous, c'était important de montrer cette forme de solidarité envers les générations et c'est aussi l'occasion de démontrer notre engagement et notre capacité à se mobiliser sur de tels projets.

MICHEL SAUREL
PRÉSIDENT DE LA COOP 5 POUR 100

facebook.com/**coop5pour100**

#covid19
soutenir !

Le reconfinement de novembre dernier a été vécu comme un coup de massue par plusieurs commerces et entreprises. Même s'ils ont été plus nombreux à pouvoir ouvrir, les commerces dits « non essentiels » et les entreprises du secteur culturel et événementiel ont dû baisser le rideau. Des mesures de sauvegarde ont été mises en place par l'État et les communes du territoire de Caen la mer ont décidé de venir en appui.

LES COLLECTIVITÉS SE MOBILISENT
AUX COTÉS DES COMMERÇANTS ET DES ENTREPRISES

Deux dispositifs principaux sont portés par la communauté urbaine Caen la mer, via son agence de développement CAEN NORMANDIE et en collaboration avec la Région pour le second.

L'AIDE AU LOYER DE CAEN LA MER *

Plus de 2 500 entreprises sont concernées. Les bénéficiaires de cette aide au loyer - une subvention unique à hauteur d'un mois de loyer, plafonnée à 1 000 € - sont les entreprises qui ont subi une fermeture administrative depuis le 30.10.2020. L'entreprise doit répondre à différents critères pour prétendre à l'attribution de cette aide. 2,5 millions d'euros ont été mobilisés par la Communauté urbaine. Avant de déposer un dossier il est préférable de bien vérifier son éligibilité. Pour cela, le règlement de l'aide ainsi qu'une page « Foire Aux Questions » sont accessibles sur le site internet www.caennormandiedeveloppement.fr.

Pour en savoir plus sur ces deux aides :
Caen Normandie Développement
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Tél. 02 31 25 45 90

Pour en savoir plus sur les aides nationales :
Guichet unique de la direction départementale des Finances publiques
Tél. 02 31 38 42 96 ou 02 31 38 42 98

CCI du Calvados : N° spécial 02 31 10 05 20

Guichet unique national : Tél. 0806 000 245

LE FONDS IMPULSION RÉSISTANCE NORMANDIE **

Le second dispositif est porté par la Région Normandie. Le fonds IMPULSION RESISTANCE NORMANDIE, initié au printemps, est renforcé et doté de 806 000 €. Pour Caen la mer, ce second volet est destiné à soutenir environ 330 entreprises des secteurs du tourisme et de l'événementiel très fortement impactées par la crise. Il apporte une aide financière de 1 000 à 5 000 €, selon le nombre de salariés aux entreprises dont le siège social est implanté à Caen la mer et répond aux critères d'éligibilité prévus par le règlement. Attention : Cette aide n'est pas cumulable avec l'aide aux loyers.

Des documents d'information ont été distribués aux commerces et entreprises de la Ville par une équipe d'élus emmenée par Dominique MASSA, Maire-Adjoint au commerce. Pour ce dernier, la démarche a été appréciée : « *la détresse des commerçants et des entreprises est grande et il n'est pas toujours facile pour eux de savoir à quelle porte frapper. Il faut qu'ils sachent que les territoires sont mobilisés à leurs côtés pour les aider à traverser cette terrible période dont nous espérons voir le bout au plus vite* », conclut-il.

2,5 millions d'euros mobilisés

*Les dépenses éligibles sont donc liées au loyer dû par l'entreprise au titre du local exploité pour l'exercice de son activité principale. L'aide exclut la prise en charge des charges locatives, impôts et toutes charges inhérentes à l'exploitation du local professionnel (entretien d'espaces verts, location de places de parking)

**Étaient éligibles à ces fonds, les entreprises des secteurs du tourisme et de l'événementiel ayant perdu depuis le 16 mars dernier, plus de 30% du chiffres d'affaires. Ont été pris en compte les établissements (par numéro de SIRET et non SIREN), quelle que soit leur date de création.

LES CHIFFRES 2019

39 permis de construire

9 permis de démolir

116 déclarations préalables

LE SERVICE URBANISME

VEILLE SUR LA VILLE

Le service urbanisme est situé dans le bâtiment des ateliers techniques rue James Joule. Il s'assure du bon respect des règles d'urbanisme. Il est donc incontournable dès que vous envisagez des travaux, une construction ou une démolition. Depuis le 1er janvier, il instruit intégralement les dossiers qui auparavant étaient confiés à Caen la mer.

LE CONSEIL

Avant tout projet, il est nécessaire de consulter le Plan local d'urbanisme de Mondeville, disponible sur le site internet de la ville. Celui-ci fixe par zone des prescriptions applicables aux travaux sur les constructions existantes et sur les constructions nouvelles : règles de hauteur, d'implantation, aspect des constructions…
Le service vous conseille sur rendez-vous !

Séverine MATECKI, responsable du service urbanisme, sécurité et publicité et Aurélie LEBRET, assistante du service, connaissent les rues de Mondeville sur le bout des doigts. Un œil sur le cadastre, l'autre sur le plan local d'urbanisme et sur les nombreux textes réglementaires (PPRI, PPRT…), elles recueillent toutes les demandes relatives aux questions d'urbanisme et instruisent les permis de construire, de démolir et les déclarations préalables (DP).

« ***Le permis de construire est bien identifié par les habitants, celui de démolir, tout aussi obligatoire, l'est beaucoup moins. Mais ce sont surtout les DP pour lesquelles les oublis sont trop nombreux*** » explique Séverine MATECKI.

Pourtant, la plupart des travaux qui modifient l'aspect extérieur d'un bien sont soumis à cette déclaration préalable. C'est le cas par exemple du remplacement d'un portail, de la construction ou la modification d'une clôture, du changement des menuiseries, d'un ravalement de façade, de la pose de fenêtre de toit…

La déclaration préalable doit se faire AVANT leur réalisation. Il faut savoir que la réalisation de travaux sans DP constitue une infraction pénale punie d'une amende comprise entre 1 200€ et 6 000€ par m² de surface construite en cas de construction d'une surface de plancher, et jusqu'à 300 000 € dans les autres cas.
« ***L'absence de déclaration préalable aura aussi des conséquences lors de la vente du bien immobilier : le notaire exigera que soient fournies les copies des autorisations d'urbanisme pour l'ensemble des travaux réalisés sur le bien*** » alerte Aurélie LEBRET qui précise que « ***les demandes de régularisation a posteriori n'étant pas toujours possible, nous avons parfois vu des ventes être compromises faute d'avoir respecté la règle*** ».
Ces règles garantissent la cohérence architecturale de la ville et elles sont communes à toutes et tous. Cela s'avère souvent précieux pour la bonne entente entre voisins…
Mais le service a également d'autres missions : demandes diverses des ERP (établissements recevant du public) en particulier les visites de sécurité avant ouverture, en cas de réaménagement ou de changement de destination ou de catégories ; les demandes de certificats d'urbanisme transmises aux notaires dans les ventes de biens et qui permettent de connaître les dispositions réglementaires qui s'exercent sur une parcelle. Là aussi, pour les acheteurs, c'est une garantie indispensable avant de s'engager.

« ***Une partie de notre travail consiste à accompagner les habitants dans leurs projets. Nous les recevons, sur rendez-vous, pour vérifier avec eux leur faisabilité en fonction des documents d'urbanisme qu'il n'est pas toujours facile d'appréhender*** » conclut Séverine MATECKI.

PRATIQUE
Service Urbanisme, 4 rue James Joule
urbanisme@mondeville.fr - Tél. 02 31 35 52 56
Accueil du public uniquement sur RDV.
Horaires d'ouverture : Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h. Mardi : 13h30 - 17h.

RENCONTRES AU PI

PALMA FESTIVAL

DU MUR

COMME DE NOMBREUX ÉVÉNEMENTS, LE FESTIVAL PALMA QUI DEVAIT AVOIR LIEU EN AVRIL DERNIER À MONDEVILLE ET CAEN A ÉTÉ CONTRAINT DE RENONCER. MAIS L'ÉQUIPE DU FESTIVAL A FINALEMENT RÉUSSI À REPORTER À NOVEMBRE LES INTERVENTIONS REMARQUÉES DE DEUX ARTISTES : OBISK AU GYMNASE LAFOND ET ELTONO AU COLLÈGE GISÈLE GUILLEMOT

facebook.com/**palmafestivalcaen**

Les élèves du collège devant la fresque d'ELTONO.

créer !

Au collège Gisèle Guillemot, la fresque est le fruit d'un travail avec les classes de 4B et 4C, dont les élèves de la CHAAP (Classe à Horaires Aménagés en Arts Plastiques) qui ont eu le plaisir de travailler avec l'artiste ELTONO.

Eltono a proposé aux élèves une peinture murale générative et participative. C'est-à-dire que la forme des différentes figures, leur couleur ainsi que celle du fond ont été définies avant l'exécution. Puis par un jeu de hasard (lancement de dés), les élèves ont collaboré en appliquant les règles.

« *Ce projet transdisciplinaire (français et arts plastiques) a permis de leur faire découvrir l'art urbain et de les questionner sur la place de l'art et de la culture dans l'espace public,* explique Tatiana RAJU, professeur d'Arts Plastiques. *Ils ont pu s'interroger sur la perception que nous avons des différents espaces qui nous entourent, et comment, par des interventions artistiques, cela change notre regard.* »

La perception et l'interprétation d'une œuvre à travers ses propres émotions se sont aussi manifestées dans les réactions des habitants quand l'artiste OBISK a jeté les premiers coups de « crayon » sur le mur du gymnase Lafond, dans le quartier Charlotte Corday.

Chacun a pu interpréter librement l'œuvre, les uns y voyant des châteaux, de l'art moderne, des bus, des trains, quand d'autres y voyaient une cité grecque ou une mosquée. La fresque n'a pas laissé indifférent les habitants ! L'artiste OBISK, qui considère que la peinture de rue est une confrontation et donc un dialogue ouvert avec ceux qui la rencontrent, a pris le temps d'expliquer son travail à mesure que la fresque avançait.

La fresque d'OBISK sur les murs du Gymnase Lafond.

« ON N'AVAIT PAS L'HABITUDE DE TRAVAILLER SUR DE TELS PROJETS ET ON A PU S'EXPRIMER ARTISTIQUEMENT, J'AI ADORÉ. »

BÉRÉNICE

LOUNA

« IL Y AVAIT UNE TRÈS BONNE AMBIANCE DANS LE GROUPE ET LE CONTACT S'EST SUPER BIEN PASSÉ AVEC L'ARTISTE. »

Un chantier se termine,

Après 18 mois de travaux, le Manoir de Valleuil devient SUPERMONDE !

Supermonde, tiers-lieu dédié aux publics, aux artistes et aux organisations évoluant dans le secteur culturel, accueille ses premiers résidents dans le quartier Valleuil à compter du 1er février. Ils sont déjà plus de 20 professionnels de la musique, du patrimoine, des arts visuels et des arts graphiques à intégrer l'ancien manoir du XVII^{e} siècle, dans lequel la Ville de Mondeville a imaginé le projet Supermonde avec l'association AMC & Les Tontons Tourneurs. Cette dernière va gérer l'équipement. Depuis plus de 20 ans, elle accompagne les artistes dans leur projet de création et participe activement à la vitalité de la filière culturelle locale. Photographes, tourneurs, musiciens, managers, médiateurs, designers, graphistes, illustrateurs, plasticiens, peintres, vidéastes, relieurs... viendront explorer de nouvelles façons de travailler et de créer, fondées sur des logiques collaboratives et mutualistes, utiles en ces temps difficiles pour un secteur empêché. Des portes ouvertes seront proposées aux habitants dès que la situation sanitaire le permettra.

FICHE TECHNIQUE INVESTISSEMENT

1,3 million d'euros

Tarifs
96€/mois/poste de travail

- 500 m^2 de surface sur 3 niveaux
- 40 postes de travail
- 1 espace de co-working
- 1 salle de réunion
- 1 cuisine
- 1 jardin
- 1 espace son
- 1 atelier de 60 m^2
- 1 espace de stockage de 60m^2

AVIS DE CHANTIERS

- Rue Brière : poursuite des travaux de création d'une piste et d'aménagements cyclables
- Réfection de la voirie d'un rond-point sur le Boulevard de l'Avenir
- Reprise des bordures sur le trottoir du centre-ville, rue Chapron

RÉALISÉ !

© Hedo architectes / sogeti ing / DPC paysage Ibatec / Acoustibel / Apio

un autre commence !

Le nouveau restaurant scolaire du centre est lancé !

Serge RICCI
maire adjoint aux travaux, à l'urbanisme opérationnel et aux affaires foncières

« L'ancien restaurant était une passoire thermique très peu fonctionnelle. Ce nouveau restaurant est construit à côté de l'ancien qui sera détruit ensuite, pour garantir la continuité du service. Les fondations commencent dans quelques jours. Nous espérons une livraison fin 2022. »

Axelle MORINEAU
maire-adjointe à l'enfance et à l'éducation

« Avec ce nouveau restaurant, nous voulons offrir de meilleures conditions de repas pour les enfants et de travail pour les agents. Nous allons y poursuivre, avec les deux autres restaurants, notre objectif d'augmenter la part du bio et du local dans les assiettes. »

FICHE TECHNIQUE INVESTISSEMENT

3,4 millions d'euros
avec le soutien de l'État à hauteur de 500 000 €

450 repas servis par jour
1 137 m² de surface
Livraison : fin 2022

- Végétalisation des berges de la Gronde et du Biez
- Réfection des fosses de plantation de l'îlot central de la RD 613 au niveau de Décathlon
- Réalisation d'une noue paysagère au Château de Bellemaist : plantation d'une quarantaine d'arbres/arbustes dans le parc
- Pose d'une porte automatique au foyer Clair Soleil

INVESTIR POUR **DEMAIN**

Le 16 décembre 2020, le Conseil municipal a adopté le budget de la commune pour l'année 2021. Malgré un contexte teinté de fortes incertitudes, des investissements majeurs seront poursuivis afin de préparer l'avenir et de soutenir l'activité économique locale. Ce premier budget en année complète de la mandature 2020-2026 reflète aussi les priorités fixées par l'équipe municipale renouvelée : solidarité et transition écologique.

Josiane MALLET,
Maire-Adjointe déléguée aux finances, aux moyens généraux et à la commande publique
→ josiane.mallet@mondeville.fr

Au total, c'est un budget de 19,7 millions d'euros qui y sera consacré : 16,23 millions d'euros en fonctionnement et 3,47 millions d'euros en investissement.

« *Afin de pouvoir investir sans toucher à la fiscalité et sans trop endetter la Ville, nous veillons à la maîtrise des dépenses de fonctionnement* » souligne Josiane MALLET, 1re Maire-Adjointe déléguée aux Finances. « *Cette année encore, elles baissent de 3% (hors dépenses de personnel). C'est grâce à une gestion très attentive que nous pouvons continuer à investir et financer les actions que nous estimons prioritaires pour la ville et ses habitants* ».

En 2021, les travaux du quartier Valleuil se poursuivront pour un montant de 240 000 €. La rénovation du Manoir est en cours d'achèvement, pour une ouverture prévue début février. À terme, ce sont 40 emplois des entreprises issues du secteur culturel qui seront accueillis dans cet établissement baptisé « Supermonde ». Un soutien opportun à l'économie culturelle en cette période délicate. Les travaux de construction du restaurant scolaire du centre-ville (2 millions d'euros d'inscrits en 2021) se poursuivront tout au

long de l'année pour accueillir les élèves dès mars 2022. Pour réaliser ce projet, la Ville bénéficie du soutien important de l'Etat (500 000 €).

Le contexte financier est particulièrement difficile cette année (baisse des recettes pour la Ville, augmentation de certaines dépenses liées à la prévention notamment). Pour autant, un effort significatif est porté en matière de solidarités pour aider les habitants qui en ont le plus besoin. Le budget du CCAS est ainsi augmenté de 20% et atteint 450 000 € en 2021.

Autre priorité, l'accompagnement vers la transition écologique. Des études vont être engagées afin de concrétiser le schéma directeur immobilier et de prioriser les investissements futurs vers les bâtiments les plus énergivores. Un effort d'un montant de 175 000 € est déjà fléché vers les travaux permettant des économies d'énergies, au 1er semestre 2021. Par ailleurs, le dispositif d'aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique pour les Mondevillais(es) est reconduit (10 800 € en 2021). Différentes animations seront mises en œuvre (vélo, énergies, etc.) et la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale sera poursuivie (subventionné à hauteur de 33 200 €).

Des projets majeurs seront financés par la Communauté urbaine Caen la mer via le droit de tirage dont bénéficie la commune. C'est notamment le cas de la débitumation et végétalisation du champ de foire, des aménagements cyclables de la rue Zola, des abords de la résidence Debussy située rue Copernic (parking végétalisé, gestion des ordures ménagères...), de la modification du carrefour de la vieille Église et de la continuité cyclable de la rue Brière et des études des aménagements cyclables et de la végétalisation des rues du Plateau, en lien avec les communes de Colombelles et Giberville.

Budget primitif

19,07 M€

Fonctionnement

16,23 M€

L'investissement est provisoire en attente du résultat, c'est-à-dire la différence entre les dépenses réelles et les recettes réelles de l'année 2020.

Investissement

3,47 M€

PAS DE HAUSSE D'IMPOTS

VIVRE-ENSEMBLE ET SOLIDARITÉ : AU CŒUR DES PRIORITÉS
CCAS
450 000€
Associations
2,024 M€

Répartition par secteur des subventions aux associations (hors ccas)

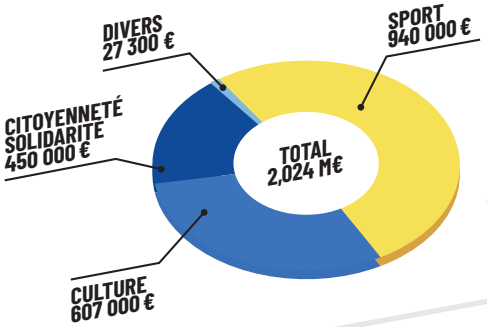

RÉPARTITION DU BUDGET DE LA VILLE POUR

100€ dépensés

8€
CULTURE
dont école de Musique et de Danse (SIVOM)

11€
VIVRE-ENSEMBLE & SOLIDARITÉ
Associations, seniors, CCAS, emploi, soutien économique

41€
ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE

27€
URBANISME ET CADRE DE VIE
Les voiries et espaces verts sont désormais des compétences CAEN LA MER.

14€
SPORT

Caen la mer !

Mondeville est membre de la communauté Urbaine Caen la mer avec 47 autres communes, soit 270 000 habitants.
5 élus Mondevillais siègent au conseil communautaire.

Le tri se simplifie !

À COMPTER DU 1er AVRIL

C'EST UNE PETITE RÉVOLUTION QUI VOUS SERA D'UNE GRANDE AIDE AU MOMENT DE TRIER VOS DÉCHETS. À COMPTER DU 1er AVRIL 2021, TOUS LES EMBALLAGES, SANS EXCEPTION, POURRONT ÊTRE ENVOYÉS AU RECYCLAGE.

www.**syvedac**.org
www.**caenlamer**.fr
Informations collecte des déchets
02 31 304 304

QUESTIONS-RÉPONSES

Faut-il nettoyer les emballages avant de les jeter ?
Non mais veillez bien à les vider.
Faut-il imbriquer les emballages et compacter le sac ?
Non, cela peut nuire au tri automatisé.
Je n'ai plus de sacs, en attendant la prochaine livraison, à qui dois-je m'adresser ?
L'accueil de la Mairie vous dépannera en vous donnant un rouleau par personne. À partir du 1er avril 2021, la collecte s'effectuera exclusivement en bac. Les bacs jaunes seront distribués dans le courant du 1er trimestre 2021.

Barquettes en plastique et polystyrène, pots de yaourt, cellophane du paquet de jambon, films et sacs plastiques, sachets de chips, et les petits métaux comme les capsules de café rejoindront les cartons, journaux, papiers, bouteilles et flacons en plastique, emballages en métal dans la poubelle JAUNE. Aucun autre objet, qui n'est pas un emballage ne sera accepté : les jouets en plastique (dont les piles et batteries peuvent causer des départs de feu dans le centre de tri), les tuyaux, les seaux, les cintres… devront toujours être jetés dans la poubelle grise ou en déchèterie.

1 200 tonnes d'emballages recyclés supplémentaires chaque année, soit 4kg/an/habitants !

Ce changement de consignes est rendu possible grâce au progrès de l'industrie du recyclage et à la modernisation des centres de tri. Une fois triés par matériau et compactés en balle homogène d'un mètre cube, les emballages sont revendus à des entreprises chargées de les recycler. Chaque année, 97 kilos d'emballages recyclables par habitant (dont le verre) sont mal triés et jetés dans les poubelles grises. Grâce à cette simplification, le SYVEDAC (Syndicat pour la valorisation et l'élimination des déchets de l'agglomération caennaise) espère collecter quatre kilos supplémentaires d'emballages par habitant et par an soit, à l'échelle des 272 000 habitants de la communauté urbaine, près de 1 200 tonnes de déchets recyclés de plus par an.

Limiter les déchets, c'est possible

L'enjeu aujourd'hui reste de baisser la quantité de déchets que chacune et chacun d'entre nous produit. Pour cela, il existe quelques gestes simples : limiter les emballages, opter pour des produits réutilisables, réduire la consommation de papier, composter les déchets de cuisine, réutiliser les déchets du jardin (moins de tonte, plus de paillage)… C'est ainsi que collectivement nous réussirons à limiter notre impact environnemental et à contenir nos dépenses publiques.

NOUVEAU !

Des triporteurs pour l'entretien des rues

Depuis le 19 octobre, deux agents de la Communauté urbaine Caen la mer équipés de triporteurs veillent quotidiennement à la propreté des espaces publics de Mondeville et assurent deux fois par semaine la collecte des corbeilles de rue. Cela représente un investissement de 6 200 € pour ces deux tricycles dotés d'une assistance électrique : ils améliorent non seulement les conditions de travail des agents mais leur permettent également d'être plus mobiles pour des tournées plus efficaces et respectueuses de l'environnement.

HIVER 2021

La Ville poursuit son action en faveur de la biodiversité par la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale et en baissant l'éclairage public et privé.

changer ! 03

SUPPLÉMENT ÉCOLOGIE DU MAGAZINE DE MONDEVILLE

La biodiversité mise en lumière

VILLE DE mondeville
www.mondeville.fr

changer !

Après la gestion différenciée des espaces verts, la végétalisation du cimetière et la restauration des berges de la Gronde (lire magazine n°142), le dossier CHANGER! est consacré à deux nouvelles initiatives en faveur de la biodiversité : la réduction de l'éclairage nocturne et la réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale (ABC).

L'ABC : connaître la biodiversité à la lettre !

L'annonce est tombée fin novembre : l'Office Français de la Biodiversité, établissement public dédié à la protection et la restauration de la biodiversité, sous la tutelle des ministères de la Transition écologique, de l'Agriculture et de l'alimentation, a annoncé que le projet mondevillais d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est retenu et sera soutenu financièrement.

Cette annonce n'est en fait que le début d'un travail passionnant qui s'étirera jusqu'en 2022. « *Réaliser un ABC, c'est faire l'inventaire du vivant d'une commune, la faune, la flore mais aussi les habitats,* précise Antoine ASTRUC, chargé de mission pour la transition écologique à la Ville. *Il sera co-construit avec tous les acteurs concernés, en premier lieu les habitants, mais également les entreprises et les commerces. Car l'ABC, ce sont aussi des moments de partage : comptages d'oiseaux, balades gustatives, contes naturalistes... rythmeront ce travail. Il aboutira à la conception de guides pour gérer autrement la nature à Mondeville, y compris dans les zones commerciales* ».

Le travail technique d'identification du vivant sera conduit par la société mondevillaise Vert & O. Il prendra en compte tous les espaces : bois, rivières, zones résidentielles, industrielles et commerciales. Dans les écoles, des ABCDE (ABC D'Ecole !) seront réalisés à partir de la rentrée 2021 en associant les enfants au repérage de la biodiversité dans leurs écoles. Ce travail fera l'objet d'une communication régulière afin que chacun puisse en suivre l'avancée.

Si la situation sanitaire le permet, les premiers ateliers ouverts aux habitants se dérouleront dès le mois de mars et dureront toute l'année. D'ores et déjà, retenez la date du vendredi 26 mars pour le lancement officiel (à confirmer) !

20 000 € d'économie d'énergie

Moins de lumière la nuit pour plus de vie !

Si la lumière est indispensable à la vie, un éclairage public trop fort et allumé trop longtemps impacte négativement la nature. En effet, les trois quarts des invertébrés et un quart des vertébrés vivent la nuit. Pour eux, trop de lumière peut même être fatal : l'éclairage public est la seconde cause de mortalité des insectes. 150 meurent par point lumineux chaque nuit !

Comme d'autres collectivités (lire page suivante), Mondeville s'engage pour protéger la nuit avec une caractéristique propre liée à la présence de nombreuses entreprises et commerces possédant des enseignes lumineuses. Pour Mickaël MARIE, Maire-adjoint en charge de la transition écologique : « *protéger la biodiversité passe par protéger la nuit comme nous protégeons l'eau ou l'air. C'est pourquoi, dans le cadre de notre ABC, nous étudions la mise en place d'une trame « noire », à l'instar des trames vertes et bleues, c'est-à-dire d'un espace bien défini où nous limiterons au maximum la pollution lumineuse.* »

L'éclairage public, première dépense « électricité » de la ville

Depuis deux ans, l'éclairage public des zones résidentielles a été réduit. Il est désormais éteint de 23h30 à 5h du matin. Ce choix a suscité quelques inquiétudes concernant la sécurité. Vigilante sur ce sujet, la Police municipale n'a observé aucun impact sur les délits. Cela ne fait que confirmer les retours d'expérience des villes qui ont procédé à l'extinction de l'éclairage : la nuit n'est pas l'amie des cambrioleurs qui sont contraints de s'éclairer et deviennent donc plus visibles !

À partir de 2021, ces horaires seront élargis à toutes les zones d'activités de la ville. Des aménagements pourront être accordés après discussion avec les entreprises, dans le cas du travail de nuit par exemple.

Au-delà des effets bénéfiques sur la biodiversité, ce sont 20 000 à 30 000 € d'argent public qui ont été économisés en 2020. « *Ces économies permettent, dans un contexte budgétaire contraint, de financer de nouvelles économies d'énergie. Ainsi, en 2021, 75 000 € seront investis dans le remplacement des dernières lampes « à boules » autour de la mairie par des LED* » précise Serge RICCI, Maire-adjoint en charge des travaux et de l'urbanisme opérationnel. Energivores, ces lampes éclairent en effet autant le ciel que le sol !

LES COMMERCES ET ENTREPRISES INVITÉS À ÉTEINDRE LEURS ENSEIGNES LA NUIT

Depuis 2018, les commerces et les entreprises doivent éteindre enseignes, pré-enseignes et vitrines une grande partie de la nuit. Peu connue, cette règle est encore mal appliquée.

C'est pourquoi la Ville a rappelé par courrier ces dispositions aux commerçants en novembre dernier :

- Publicités et pré-enseignes lumineuses : obligation d'extinction entre 1h et 6h
- Enseignes lumineuses : obligation d'extinction entre 1h et 6h
- Vitrines de magasin : obligation d'extinction entre 1h (ou 1h après la fermeture) et 7h (ou 1h avant le début de l'activité)
- Éclairage intérieur des locaux professionnels : obligation d'extinction au plus tard 1h après la fin de l'occupation des locaux
- Façade des locaux professionnels : obligation d'extinction entre 1h et 6h.

Un peu de pédagogie accompagnée d'un rappel utile : le non-respect de ces obligations est passible d'une amende de 750 €.

En 20 ans, en France :*

+94%
de lumière émise par l'éclairage public

+89%
de points lumineux

* Source : Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN)

changer !

> La trop grande quantité de lumière artificielle nocturne est une vraie pollution.

L'INVITÉE

Anne-Marie DUCROUX

Présidente de l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN). Anne-Marie DUCROUX, experte des politiques publiques de l'environnement, siège par ailleurs au Conseil économique social et environnemental où elle préside la Commission environnement.

©Régis Falaire

QUELLE EST LA MISSION DE L'ASSOCIATION NATIONALE POUR LA PROTECTION DU CIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNES (ANPCEN) ?

Notre association regroupe des individus et familles, des associations et des collectivités qui souhaitent protéger la qualité de la nuit. L'ANPCEN conseille les communes, rencontre les citoyens sur le terrain et porte des propositions nationales auprès du Gouvernement ou du Parlement. Nous avons ainsi été à l'initiative de mentions dans quatre lois dont la reconnaissance des paysages nocturnes comme « patrimoine commun de la Nation ». Nous décernons aussi le label National Villes et Villages étoilés.

POURQUOI DÉFENDRE PARTICULIÈREMENT L'ENVIRONNEMENT NOCTURNE ?

Tout d'abord, des astronomes ont vu des halos lumineux s'étendre au-delà de toutes les communes. Puis, nous avons choisi une approche globale de la pollution lumineuse : effets sur la consommation d'énergie, sur la biodiversité, sur la santé, les budgets publics.... Aujourd'hui, la trop grande quantité de lumière artificielle nocturne est reconnue comme une vraie pollution. Bien sûr, éclairer est un service indispensable, mais avec 94 % d'augmentation de la lumière nocturne en vingt ans seulement, et pour le seul éclairage public, il faut prendre en compte aussi ses impacts ! Enfin, l'environnement nocturne restait oublié des politiques publiques de l'environnement, avec une vision plutôt diurne de la biodiversité alors que ce qui vit la nuit est spécifique.

QUELLES RECOMMANDATIONS FORMULEZ-VOUS AUX VILLES EN TERMES D'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR ?

Il faut d'abord se questionner : pourquoi éclairer ? Éclairer quoi ? Combien de temps ? Mener cette réflexion permet déjà de révéler le suréquipement en sources lumineuses, des gaspillages et se fixer des limites. Ensuite, il faut agir en modifiant les usages des éclairages : un éclairage public ou privé allumé dans une zone industrielle vide ne sert à rien. Eclairer toute la nuit, partout, mérite une réflexion sur les vrais besoins et souvent il y a beaucoup d'autres solutions. Enfin, en dernier recours, on peut changer certains équipements, si nécessaire.

ET AUX HABITANTS ?

Les habitants peuvent agir en mobilisant leur collectivité, toute l'année, pendant les confinements, ou en les incitant à participer au label Villes et Villages étoilés. Puis, chez eux, ils peuvent effectuer des gestes simples : pas de lampe contre une baie vitrée qui éclairent aussi... les voisins, éviter les lampes solaires allumées toute la nuit dans les jardins, etc. Toutes les lumières se diffusent à distance et modifient le cycle du vivant.

QUELS SONT LES AUTRES ACTEURS ?

Les entreprises par exemple. Nous sommes à l'initiative des arrêtés fixant des horaires d'extinction de sources lumineuses comme les vitrines, les façades, les parkings, etc. C'est une mesure simple, sans coût de mise en œuvre et qui permet de réduire

twitter.com/**anpcen**
www.**anpcen**.fr

la pollution lumineuse en réalisant d'importantes économies. Il est temps maintenant de veiller à faire appliquer la réglementation, par les communes et par l'État, qui en sont responsables.

ON OPPOSE SOUVENT À LA DIMINUTION DE L'ÉCLAIRAGE DES PROBLÈMES DE SÉCURITÉ.

Aujourd'hui, 12000 communes de France n'ont pas d'éclairage nocturne toute la nuit ou pas sur la totalité de leur territoire. Nous préconisons lors d'expérimentation d'associer la police et la gendarmerie qui font toujours le même constat : aucune hausse des délits dus à l'extinction, un gain de sécurité routière (les conducteurs sont plus prudents), voire une baisse d'incivilités et tapages nocturnes. D'ailleurs, la demande des Français a évolué : en 2012 plus de la moitié était contre la diminution de l'éclairage public en milieu de nuit, aujourd'hui 80% sont pour (sondage OpinionWay-ANPCEN) !

L'adhésion de la Ville à l'ANPCEN sera proposée au conseil municipal du 3 février.

Petit à petit, le cimetière s'embellit

La première phase de la végétalisation lancée en octobre dernier (lire Magazine n°142) est terminée : la plupart des allées sont désormais enherbées. À venir au printemps, la plantation entre les tombes ainsi que la mise en place d'arbres et arbustes. Progressivement le cimetière s'embellit avec ce nouveau cadre végétal offert au recueillement.

EN CHIFFRES

12

Déjà 12 Mondevillais ont bénéficié de l'aide DYNAMO pour financer une partie de l'achat de Vélo à Assistance Electrique, de vélo-cargo ou même de vélo « mécanique ». Cette aide est reconduite en 2021.

Informations sur
www.**mondeville**.fr
maisonduvelocaen.fr

33

Cassés, rouillés ou à l'inverse en parfait état de marche, la police municipale gardait depuis plusieurs années des dizaines de « vélos trouvés » et non réclamés. La Ville en a fait don à l'association Velisol de la Maison du vélo qui va les réparer et les recycler. C'est ainsi 33 vélos qui vont vivre une nouvelle vie !

Pratique : *Si vous avez perdu votre vélo, contactez la police municipale de Mondeville. Contre le vol, pensez à faire marquer votre vélo avec le bicycode (infos à la maison du vélo de Caen).*

Plan de Mobilité
La Ville encourage les agents à modifier leurs modes de transport

Les trajets domicile-travail représentent 7% des émissions de gaz à effet de serre en France ! Modifier les usages dans ce domaine est donc un levier important pour la transition écologique. C'est pourquoi, les structures de plus de 100 salariés présents sur un même site au sein d'une agglomération doivent se doter d'un Plan de mobilité. Celui de la ville de Mondeville a été présenté lors du conseil municipal du 16 décembre. Il instaure des mesures concrètes pour encourager les agents de la commune à privilégier les mobilités douces : tarifs réduits Twisto, abri vélo, conseils en mobilité. Cela concerne aussi les déplacements professionnels : les services de la ville disposent déjà de voitures électriques et de vélos et des abonnements aux Vélolib dont une station est située devant la Mairie ont été contractés.

HIVER 2021

sortir ? 34

L'AGENDA CULTURES SPORTS ET LOISIRS DE MONDEVILLE

Re-Focus
ORCHESTRE RÉGIONAL DE NORMANDIE

Vendredi 12 février 2021
En streaming live sur la page
Youtube de la Renaissance

©Sylvain GRIPOIX

La vie culturelle et sportive est durement impactée par la situation sanitaire. Malgré tout, nos partenaires vous proposent des évènements qui se dérouleront si les conditions sanitaires le permettent. Merci à eux.

Suivez le meeting en live !

Le meeting aura lieu à huis clos mais sera retransmis en direct sur les comptes Youtube et Facebook du meeting, à partir de 20h15.

facebook.com/
meetingathletismemondeville

Février

Jeudi 4 THÉÂTRE
État Frontière
La C^ie du Phœnix
La Renaissance - 19h30

Vendredi 12 JAZZ
Re-Focus
Orchestre Régional de Normandie
La Renaissance - 20h30

16.02 > 14.03 EXPOSITION
Talents Aiguilles
1, 2, 3 FEMMES !
Mondeville Animation - CSCS

Mercredi 17 THÉÂTRE
L.U.C.A. - C^ie Eranova
La Renaissance - 19h30

Vendredi 26 THÉÂTRE
Un corps à soi
C^ie Rémusat
La Renaissance - 15h30

Vendredi 26 SPORT
USO Mondeville Basket
Chartres
À suivre en live sur Youtube
Halle Bérégovoy - 20h

Mars

Vendredi 12 ONE WOMAN SHOW
Marine Baousson - Fearless
Le P'tit Coin - CSCS - 21h

Samedi 13 SPORT
USO Mondeville Basket - Calais
À suivre en live sur Youtube
Halle Bérégovoy - 20h

Dimanche 14 CINÉ - CONCERT
CoMiCoLoR - GaBLé
La Renaissance - 15h30

16.03 > 5.04 EXPOSITION
Prix des arts de la ville
Thème : Vert !
Mondeville Animation - CSCS

Mercredi 17 ONE WOMAN-SHOW
Je demande la route
Roukiata Ouedraogo
La Renaissance - 20h30

Samedi 20 PERFORMANCE JONGLÉ
Périple 2021 - Collectif Protocole
La Renaissance - 19h30

Samedi 20 SPORT
USO Mondeville Basket - Toulouse
À suivre en live sur Youtube
Halle Bérégovoy - 20h

MONDEVILLE ENSEMBLE

Nicolas BOHERE
Joël JEANNE
Véronique VASTEL

Mondeville Ensemble, avec vous !

2021 commence et la crise sanitaire s'installe durablement dans nos vies. La pandémie a déjà de fortes répercussions sur l'emploi. Le secteur culturel est très fragilisé. Si le gouvernement continue d'ignorer ses appels, la culture va couler à pic.
Depuis le 15 mars, la culture est à l'arrêt. Tous ceux qui en vivent et la font vivre, de la création à la diffusion, du théâtre au cinéma, de la musique au spectacle vivant, tous sont empêchés de travailler et leur activité considérée comme non essentielle. Pourtant, c'est par la culture que nous faisons communauté, par elle que nous tentons de comprendre le monde, par elle que nous tissons les liens qui nous unissent et que nous nous émancipons. Nous balançons entre inquiétude et colère : les grandes surfaces sont ouvertes, les bus et trams circulent, mais théâtres et cinémas restent fermés. Cette incohérence nous désespère. Mondeville ensemble assure les personnels de la Renaissance et de Mondeville Animation de tout son soutien et veillera à ce que la culture reste une priorité.
La formule « transition écologique » a été ajoutée à la « commission urbanisme » : cela ne doit pas être un vœu pieux. Débitumer un parking et favoriser le vélo ne suffira pas à orienter notre ville vers l'indispensable transition. La bétonisation est un fait et il faut sérieusement réfléchir aux alternatives. La majorité nous a expliqué que les nouvelles constructions répondaient à la forte demande de logement social. L'objectif est louable : nous veillerons à ce que ce soit réellement le cas. Il faudra poursuivre la rénovation des logements sociaux existants.
Végétalisation et accès au logement pour tous ne s'opposent pas. Au contraire, il faut les associer afin d'accroître la qualité de vie dans notre ville.
« Le bus de la discorde » a titré Ouest-France : la cession d'un bus amorti va compliquer l'organisation des sorties scolaires comme celles du centre Letellier ou de La Joie de Vivre. Il s'agit là d'un recul du service public, que réprouvent nos concitoyens !
Enfin, nous réaffirmons que le budget des associations d'animation, sportives et culturelles doit être conforté pour qu'elles soient opérationnelles après la crise.
L'année qui s'ouvre devra aussi rendre la parole aux citoyens, et considérer la démocratie locale comme une priorité.
Belle année 2021, solidaire et citoyenne !

LE NOUVEL ARC DE GAUCHE

Sylvain GIRODON

Et soudain vint le temps des crises ! Crise existentielle, avec les gilets jaunes. Crise sanitaire avec la gestion désordonnée de la pandémie. Crise sécuritaire avec le projet de loi Sécurité Globale. Crise économique avec la suppression de l'ISF et moins d'impôts pour moins de services publics. Crise sociale avec plus de chômeurs, plus de pauvreté notamment chez les jeunes. Et bien sûr, la crise écologique due au libéralisme sauvage détruisant la planète, les liens sociaux et nos santés.

Qui sont les responsables ? Le président Macron s'enferme dans une pratique ultra-verticalisée du pouvoir, et ses alliés le cautionnent. Le plus difficile à admettre pour l'Arc, c'est le glissement d'élus autrefois de gauche vers LREM : pour quelles convictions ?
Non, la droite n'est pas la Gauche ! N'ayons pas peur d'affirmer les clivages et d'avoir l'esprit critique ! Il faut relever les défis de notre démocratie. ! Nous devons faire preuve de réalisme et de fidélité. Ne soyons pas les moutons de Panurge de cette dérive libérale et autoritaire.

Après le temps des crises, ferons-nous advenir le temps des cerises ?

PRENONS LE POUVOIR

Chantal HENRY

Expression politique non transmise

MONDEVILLE UNIE

Georgette BENOIST
Hélène BURGAT
Laurence FILOCHE-GARNIER
Didier FLAUST
Maryse GÉNARD
Bertrand HAVARD
Fabienne KACZMAREK
Kevin LEBRET
Annick LECHANGEUR
Guillaume LEDEBT
Christophe LEGENDRE
Maryline LELEGARD-ESCOLIVET
Emmanuelle LEPETIT
Denis LE THOREL
Josiane MALLET
Mickaël MARIE
Dominique MASSA
Axelle MORINEAU
Laëtitia POTTIER-DESHAYES
Claude REMUSON
Serge RICCI
Gilles SEBIRE
Thierry TAVERNEY
André VROMET

À vos côtés, toute l'année, dans un esprit de solidarité.

Nous venons de tourner la page de l'année 2020. Une année qui restera gravée comme celle d'une crise sanitaire, sociale et économique sans précédent. Elle nous a amenés à infléchir notre action pour mieux répondre à notre obligation de protection et de soutien.

Cela aura été tout d'abord à l'adresse de nos aides à domicile, en étant le premier CCAS du département à leur verser une prime si méritée pour leur dévouement sans faille à venir en aide aux personnes âgées. Malgré leurs craintes d'attraper ce virus ou de le transmettre, elles n'ont jamais cessé d'apporter aux personnes âgées leur aide indispensable. Nous avons également organisé avec les personnels et les élu.e.s vonlontaires les visites et les sorties du foyer Clair Soleil. À notre grande satisfaction l'établissement n'a connu aucun cas de Covid.

De même, une cellule d'appel a été mise en place pour rompre la solitude des personnes isolées et leur venir en aide si besoin.

Comme nous l'avions prévu, la prime de fin d'année a été élargie à toutes les personnes de plus de 68 ans sous condition de ressources. Cette aide a été bien accueillie par de nombreux habitants.

Pour répondre au besoin croissant d'aide de secours notamment, le budget du CCAS a été augmenté de 20 %, en passant de 350 000€ à 425 000€, montrant là encore l'attachement des élu.e.s de la majorité de répondre aux difficultés rencontrées par les habitants dans cette période.

Comme les repas des anciens ne peuvent être organisés, nous avons généralisé la distribution de colis de Noël en travaillant avec une entreprise d'économie sociale et solidaire qui donnera une bouffée d'air à des producteurs locaux et garantira un approvisionnement de produits bio de qualité. Cette démarche est un soutien à l'économie locale, axe vertueux que nous souhaitons amplifier.

Les commerces et artisans de la ville ont tous été contactés ou visités pour leur donner à connaitre les dispositifs de soutien auxquels ils avaient droit afin de les aider à tenir pendant cette période ou de poursuivre leur activité. Cela a aussi été l'occasion de mieux connaître leurs préoccupations.

Les services de la ville ont dû tous être réorganisés pour respecter les règles imposées par la situation tout en assurant la continuité du service public.

La solidarité, le soutien aux plus fragiles, l'accompagnement… ces actions indispensables n'ont été réalisables que grâce à l'engagement du personnel municipal et du CCAS à qui nous tenons à rendre hommage.

Reste maintenant à espérer que l'année 2021 permettra de retrouver pour tous une vie plus normale, nous permettant de nous retrouver, de partager des moments de convivialité qui nous font tant défaut, de revivre les émotions du sport, de la culture sous toutes ses formes. De vivre simplement et pleinement. Elle sera l'année de réalisation de grands projets : le nouveau restaurant scolaire du centre, l'ouverture de Supermonde, le lancement de l'ABC de la diversité…

Autant de projets qui montrent la vitalité de cette ville et l'envie de la majorité de la porter vers la modernité.

Quoiqu'il en soit, vous savez pouvoir toujours compter sur vos élu.e.s pour mettre tout en œuvre pour accompagner chacune et chacun tout au long de cette année avec cet esprit de solidarité qui caractérise cette ville.

Meilleurs vœux 2021

En 2021, on va remonter le fil de l'eau, des berges de la Gronde et du Biez.
Et protéger la biodiversité, en baissant la lumière, en laissant la nature faire.
On va planter, débitumer, laisser pousser et butiner.

En 2021, Mondeville reconnue territoire engagée pour nature

VILLE DE mondeville